

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2011)
Heft: 263-264

Artikel: Souveraine d'Angoulême
Autor: Romanens, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GÉNÉALOGIE

Souveraine d'Angoulême

par Jean-Claude Romanens

Cette enfant de l'amour était la « bien-aimée sœur » de François I^{er}, roi emblématique de la Renaissance française. Bâtarde d'Angoulême et dame de Longjumeau, sa nombreuse postérité est encore représentée de nos jours en Suisse, en France et aux États-Unis. Des huguenots descendant des Valois ? L'histoire n'est pas banale et mérite d'être contée.

La maison de Valois est la branche de la dynastie capétienne qui régna sur le royaume de France de 1328 à 1589. Elle succéda aux Capétiens directs et précéda la dynastie des Bourbons. Les Valois directs se sont éteints avec Charles VIII en 1498. À ceux-ci succédèrent la seconde maison d'Orléans, une autre branche des Valois, laquelle compta parmi ses illustres membres le « prince poète » Charles d'Orléans (1394-1465) et son fils le roi Louis XII (1462-1515). Ce dernier étant mort sans héritier mâle, c'est son cousin François d'Orléans-Angoulême qui monta, conformément à la loi salique en vigueur, sur le trône de France sous le nom de François I^{er}.

Parmi les sœurs de François I^{er} – nées des amours illégitimes de son défunt père le comte d'Angoulême – il y avait la belle Souveraine. Probablement née vers 1485, elle avait été légitimée par son royal frère par lettres données en mai 1521 à Dijon. Mais François I^{er} l'avait déjà reconnue pour sa sœur naturelle et fille du comte Charles par lettres du 7 février 1512. Trois jours après elle fut accordée, par contrat passé à Amboise, à Michel Gaillard, seigneur de Chilly et de Longjumeau, et en considération de leur mariage, Louise de Savoie² fit don de 3 000 écus à Souveraine.

Michel Gaillard n'était pas un inconnu pour la famille d'Angoulême. En effet, il avait passé ses premières années au service du prince François alors que ce dernier n'était que duc et héritier présomptif de la couronne. On rapporte que ce mariage avait été voulu par le roi lui-même qui souhaitait ainsi récompenser son fidèle compagnon de jeunesse. Souveraine d'Angoulême mourut le 23 février 1551 et

fut inhumée auprès de son époux dans l'église St-Étienne de Chilly.

Les Gaillard de Longjumeau

La maison de Gaillard de Longjumeau est une très ancienne famille connue dans la région de Blois depuis le XII^e siècle. Une charte de 1140 conservée dans le cartulaire de l'abbaye de Bourg-Moyen, au diocèse de Blois, mentionne un chevalier de Gaillard qui fit don à l'abbaye d'une rente annuelle, à condition qu'une messe fût célébrée tous les ans pour le repos de l'âme de ses ancêtres. C'est sans doute de ce chevalier que descend Mathurin Gaillard († 1428), seigneur de Villemorand,

la Réforme dont il devait devenir un des plus ardents propagateurs³. Il tenait d'ailleurs des prêches en sa maison du Pré-aux-Clercs à Paris auxquels assistait régulièrement la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, sa cousine et nièce de François I^{er}.

Mais en 1561, les événements se précipitèrent. Michel Gaillard dut défendre sa maison attaquée par les catholiques : « *Le sieur de Longjumeau voyant sa demeure investie par une multitude furieuse, qui commençait à en briser les portes, tomba sur les assaillants à la tête de 300 calvinistes bien armés et en tua plusieurs* ». En représailles, un arrêt du Parlement daté du 29 avril 1561 lui ordonna de quitter Paris avec sa famille avec saisie de tous ses biens.



François I^{er}

premier d'une longue lignée qui allait s'illustrer tout au long de l'histoire de France.

Michel III Gaillard, seigneur de Longjumeau, petit-fils de Mathurin et digne représentant de cette grande famille catholique, était le fils de Michel II et de Souveraine d'Angoulême. Il était par conséquent le neveu du roi François I^{er} mais curieusement aussi, par le sang paternel, cousin d'un certain Théodore de Bèze (1519-1609), célèbre théologien protestant. Et c'est sous l'influence de son « parent calviniste » que Michel III passa à



Anita Newcomb McGee

Exil en Suisse

Son fils Nicolas Gaillard avait été l'élève de Théodore de Bèze. Effrayé par les persécutions infligées à sa famille, il choisit l'exil et partit s'établir à Genève. C'est grâce aux appuis et recommandations que Jeanne d'Albret avait à Berne qu'il put s'installer à Morat où il fut reçu bourgeois en 1570. Il devint alors Niklaus Gaillard et avec lui, Morat accueillait en son sein non seulement la descendance de Charles V de France mais également la parenté de Jeanne d'Albret, reine de Navarre,

de Santecuisse, le 21 décembre prochain. Le Conseiller n° 102 n° 122 n° 123 n° 124 n° 125 n° 126 n° 127 n° 128 considérée comme un des fers de lance de la Réforme en cette seconde moitié du XVI^e siècle.

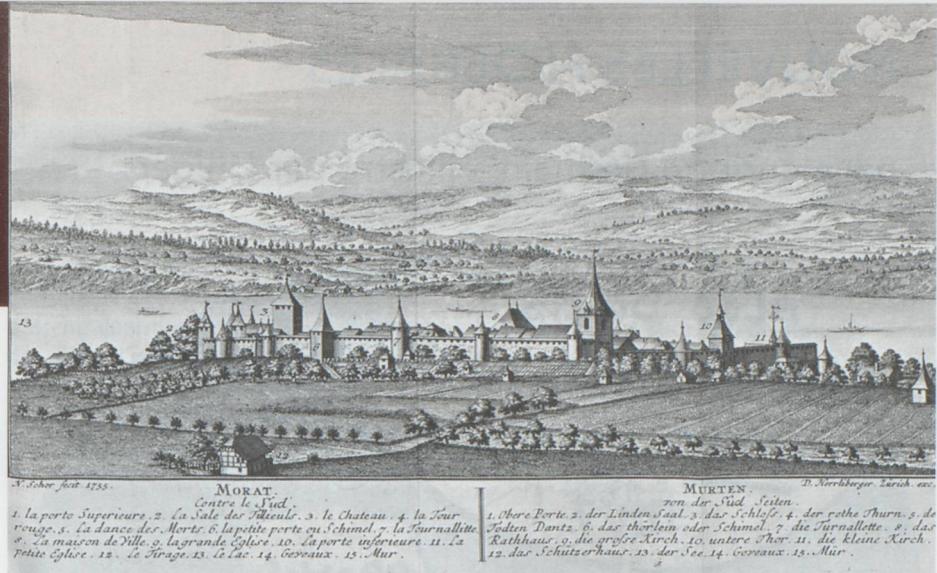
La branche moratoise des Gaillard de Longjumeau compta plusieurs notaires et bourgmestres : Daniel Gaillard (1653 et 1668), Johann Jakob Gaillard (1674) et Hans Jakob Gaillard (1722 et 1734). Jakob Gaillard, fils de Niklaus, naquit en 1571 à Cottier au bailliage d'Avenches. Il fut pasteur à Meyriez et accéda à la charge de premier avoyer de Morat en 1610. Il mourut en 1638, laissant trois fils et de nombreux petits-fils parmi lesquels Johann-Jakob Gaillard († 1717), avoyer comme son aïeul et fondateur du temple allemand de Morat.

Parmi ses descendants, nous trouvons également Franz-Gerhard Gaillard (1668-1723) qui servit comme officier dans un régiment au service de Hollande et Johann-Jakob Gaillard (1693-1749), secrétaire de l'ambassade des États Généraux de Hollande à la cour du tsar Pierre le Grand.

Johann-Jakob Gaillard, né à Morat en 1734, membre du conseil académique de Berne était juge à Morat. Il avait épousé en 1765 à Exeter en Angleterre, Elisabeth Merle, issue elle aussi d'une famille huguenote. Dernier représentant mâle de sa lignée, il devait disparaître en 1809. Ainsi s'éteignaient les Gaillard de Longjumeau, bourgeois de Morat. Cependant, le juge Gaillard laissait de son union une fille prénommée Marianne.

Des descendants aux USA

Marianne Gaillard, née à la fin de l'hiver 1772 à Morat, épousa en 1798 le fils d'un horloger d'Aarau, Ferdinand Rudolf Hassler (1770-1843). Ce jeune étudiant en mathématiques et physique avait collaboré avec J.-G. Tralles au relevé topographique des cantons de Berne, Soleure, Zurich et Schaffhouse. Après des études à l'étranger, il revint en Suisse comme intendant à Beromünster pour être ensuite nommé



Morat en 1754

procureur au tribunal suprême de la République helvétique.

Mais voyant qu'il n'y avait que de faibles perspectives pour lui et sa famille en Suisse⁴, il décida d'émigrer aux États-Unis en 1805 avec 120 de ses compatriotes. Avant de partir, Hassler avait pris soin d'emporter dans ses bagages une copie du mètre des Archives de Paris⁵, de sorte que l'on peut dire que c'est un Suisse qui apporta le mètre à l'Amérique... En 1807, le président Jefferson lui confia la charge de créer l'US Coast Survey (aujourd'hui US National Oceanic and Atmospheric Administration), l'arpentage des côtes américaines ainsi que l'unification des poids et mesures. Il enseigna également à l'Académie militaire de West Point et mourut le 20 novembre 1843 à Philadelphie. Le couple Hassler eut trois enfants dont : John James Scipio († 1858), né en Suisse et naturalisé américain en 1846, Charles Augustin et Rosalie, tous les deux nés sur le territoire américain. Charles Augustin Hassler, né en 1810 à Schenectady (New York) était chirurgien dans l'US Navy. Il périt dans le naufrage du vapeur *Atlantic* dans le détroit de Long Island le 27 novembre 1846. Sa fille, Mary Caroline Hassler (1840-1921) épousa en 1863 à Washington, un astronome canadien originaire de la Nouvelle-Ecosse : Simon Newcomb (1835-1909).

Newcomb occupa une place importante dans les organismes scientifiques les plus en vue. Élu à la National Academy of Sciences en 1869, il fut le vice-président en 1883, puis fut président de l'American Association for the Advancement of Science entre 1876 et 1878. En outre, un certain nombre d'universités d'Amérique du Nord et d'Europe lui décernèrent des doctorats honorifiques. Reconnu de son

vivant comme le plus grand astronome américain du XIX^e siècle, il fut aussi l'un des scientifiques les plus en vue au monde. Leur fille, Anita McGee (1864-1940) fut anthropologue et docteur en médecine. L'unique fille du couple Hassler-Gaillard se prénommait Rosalie. Née en 1808 aux USA, elle épousa à l'âge de 32 ans, un gentilhomme anglais d'origine française, Edward, baron de Norreys (alias Norris). Elle devait décéder en 1895 à Nice. De cette union naquit un fils à qui l'on donna le prénom de son grand-père.

Ferdinand, baron de Longjumeau-Norreys, né en 1847, fut chevalier de l'Ordre royal de Charles III, de l'Ordre impérial de Notre-Dame de Guadelupe et grand-croix de l'ordre militaire et sacré du Saint-Sépulcre. Soulignons que le « prince comte de Longjumeau de Norreys » comme il aimait à s'intituler, dernier représentant de la branche aînée de l'ancienne et illustre famille des Gaillard de Longjumeau, était revenu au catholicisme, la religion de ses lointains aïeux blésois. ■

L'auteur est géénéalogiste professionnel. Son site : www.genealogiesuisse.com

¹ Son père Charles d'Orléans (1459-1496), comte d'Angoulême, était le cousin du roi Louis XII.

² Régente et mère de François I^{er}.

³ Il lui acheta son prieuré St-Eloi à Chilly-Mazarin avant son départ pour Genève.

⁴ L'arpentage du territoire suisse ayant été confié à cette époque à des géomètres français (Nda).

⁵ Une douzaine de copies en fer avaient été construites et distribuées aux États ayant participé au contrôle final des mesures de l'arc du méridien de Paris qui devaient servir à l'établissement du système métrique.